



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**RECRUTEMENT D'UN ETUDIANT EN APPLICATION
DU CODE DE L'EDUCATION Articles D811-1 à D811-9****OFFRE D'EMPLOI N° 1256 (1)****DESCRIPTIF DE L'EMPLOI PROPOSE :**

Dans le cadre de la nouvelle saison 2023/2024, le Service Vie Culturelle et Associative recherche des étudiants de toutes filières, disponibles ponctuellement en soirée, pour renforcer son équipe.

Les principales missions de l'étudiant recruté sur le pôle universitaire de Douai, UFR de Droit, sont :

- **Sensibilisation des autres étudiants au bonus culture de Douai** et des responsables de formation

- o Information lors des pré-rentreées
- o Préparation des mails de relance selon un calendrier préétabli

- **Missions autour des soirées « Ciné-Droit »** : faire connaître le cycle aux étudiants et personnels, être présent lors des soirées ciné-droit pour accueillir les publics au cinéma Paul Desmarests de Douai et produire des comptes rendus

- **Médiation et communication orale** : médiation régulière autour du programme culturel de l'université tout au long de l'année sur le campus de Douai

- **Tenue de stand SVCA** à l'occasion de la Journée Portes Ouvertes de l'Université.

Profil recherché

- Intérêt pour le domaine de l'art et de la culture
- Esprit de synthèse, assiduité et travail en équipe
- Disponibilité lors des créneaux hors cours en semaine et les soirées Ciné-Droit (de 19h30 à 23h30 + 1h rédaction du compte rendu). Disponibilité également pendant la Journée Portes Ouvertes.
- Organisation, dynamisme et loquacité

LIEU DE L'ACTIVITE :

Composante/Service : Faculté de Droit Alexis de Tocqueville

Adresse : Rue d'Esquerchin, 59500 Douai

Correspondant : Suzanne LETOMBE, chargée de projets culturels (suzanne.letombe@univ-artois.fr / 03 21 60 49 35)

Missions du poste assurées en lien direct avec l'enseignante référente culture Mme Hélène Duffuler

PERIODE DE RECRUTEMENT :

Date d'effet du recrutement : du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024

Nombre d'heures prévues : 200 heures maximum

Nombre d'étudiants : 2

REMUNERATION :

Taux de rémunération : SMIC horaire en vigueur + indemnité compensatrice de congés payés annuels de 10%

Ligne budgétaire imputée : Contrats emplois région EOTP A venir

Fait à Arras, le 12/05/2023

La Responsable du Service Vie Culturelle et Associative

Mme Laurence BUTHOD

Dossier de candidature à déposer avant le 07/06/2023 à culture@univ-artois.fr (1)

Merci de bien vouloir faire parvenir cette offre par mail : blandine.vesiez@univ-artois.fr copie à : affairescommunes@univ-artois.fr afin de faciliter la mise en ligne (suivi de son envoi par voie postale)

(1) A compléter par les services de la DRH